



LA GAULE Annoneenne

BULLETIN D'INFORMATION DES PÊCHEURS

BULLETIN



Un Plan de Gestion Piscicole
Pour le nord Ardèche

A l'étude
Le Barbeau méridional

Pose de frayères artificielles
Et pêche des carnassiers

Rhône
Des carpistes sur le lot D11

Éducation
De la Cance à la mer



"L'Harmonie est source de progrès"

Secteur d'ANNONAY

18 avenue de la Gare

BP 134

07104 ANNONAY CEDEX

☎ 04.75.69.24.24

Fax 04.75.69.24.33

Service clientèle de 8 h à 18 h au :

0 810 00 56 54 (n° Azur prix communication locale)

www.saur.com

LA PISCICULTURE des SOURCES
et
LA FERME PISCICOLE de LAVAL

26210 Manthes Tél : 04 75 31 91 06

38890 St Chef Tél : 04 74 92 44 03



*Mettent à votre disposition pour vos empoisonnements
en rivières et lacs ou étangs :*

Salmonidés:

Oufs embryonnés, Alevins et Truitelles,
Truites Fario et Arc en Ciel
Saumons de Fontaine
Ombles Chevalliers

Poissons d'étangs

Carpes, Tanches,
Brochets, Sandres,
Garibons, Blackbass,
Vifs, Vairons,
Esturgeons,
Ecrevisses, etc



L'HOMME DES BOIS

PECHE - CHASSE

**BIENVENUE
DANS LE MONDE
DE LA PÊCHE !!!**



Le Mas 07430 DAVEZIEUX (ANNONAY)

Tel: 04 75 32 18 09

Sommaire

Editorial

ACTUALITÉS4

Des nouvelles de l'équipe
Assemblée générale 2004
Projet de loi eau et milieux aquatiques

DOSSIERS6

Un atout pour la réussite des carnassier
Un PGPL pour le nord Ardèche
SIVU de l'Ay
Contrat de rivière

ACTIONS9

Sensibilisation
Manifestations
Ecole de pêches

BREVES.....14

Congrès fédéral
Un nouveau local
Réglementation
Divers

DATES A RETENIR.....18

Déversement de truites

Adresses utiles

Vous souhaitez participer à des actions de terrain comme la pose des frayères artificielles, contribuer à la vie du Bureau, intervenir lors des déversements, entreprendre d'autres actions ? Faites-le savoir en nous contactant au 0475676570 ou par e-mail : info@annonay-peche.com ou en laissant vos coordonnées auprès du détaillant local « l'Homme des Bois »

Editorial

Une nouvelle année s'achève et les pluies d'automne sont bel et bien installées redonnant à nos rivières force et vigueur. Après la dramatique sécheresse de l'an dernier suivie d'une crue dévastatrice, le bilan de la saison est contrasté. Il faut toutefois être optimiste pour l'avenir : si certains secteurs de première catégorie ont beaucoup souffert, la capture de belles truites sur des ruisseaux quasiment assécs nous démontre que la nature possède bien des ressources. Certains pêcheurs de truites « spécialisés » ont d'ailleurs réalisé une saison relativement bonne eu égard aux événements exceptionnels de 2003. Les niveaux d'eau actuels sont excellents et permettent d'augurer une bonne reproduction naturelle. Des actions complémentaires d'alevinage (en conformité avec la P.D.P.G. 07 Plan Départemental pour la Protection et la Gestion des ressources piscicoles de l'Ardèche) seront réalisées sur les secteurs anéantis de la basse rivière d'Ay avec un suivi scientifique sur trois ans.



La mise en place pour 2006 des plans de gestion locaux, réalisés sous l'égide de la Fédération Départementale de Pêche de l'Ardèche, va permettre, je l'espère, de réunir tous les acteurs associatifs de la pêche en Nord Ardèche autour d'un projet commun. Ces plans de gestion doivent répondre aux différentes attentes des pêcheurs en introduisant une gestion piscicole adaptée et concertée par bassin versant : préserver et protéger un patrimoine naturel sur des secteurs à vocation patrimoniale, développer et valoriser des parcours à vocation halieutique, aménager et restaurer certains secteurs, etc.

La pêche en deuxième catégorie, notamment la pêche du carnassier, est en plein essor. Les actions de votre Bureau en faveur du développement de cette pêche sur le lac du Ternay vont continuer (voir article page 6). Le succès de la saison 2004 nous encourage à continuer, mais l'engagement et la responsabilité de chaque pêcheur sont aussi impératifs pour réussir totalement ce projet. La réalisation d'une réserve toujours en eau à l'amont du lac, condition indispensable pour le transformer durablement en un véritable lac à carnassiers, est semble-t-il compromise tant que l'étude sur la mise en place du périmètre de sécurité ne sera pas bouclée : il est pourtant démontré que cette réserve aurait un effet bénéfique sur la qualité de l'eau du lac...

Le lac de Vert, ayant gardé un bon niveau d'eau cette année, a comblé les pêcheurs au coup et a réservé lui aussi de bonnes surprises aux pêcheurs de brochet : trois « becs » de plus d'un mètre ont ainsi été capturés ! La pêche de la carpe a eu elle-aussi son succès avec plusieurs très gros spécimens photographiés puis remis à l'eau avec précaution.

Une nouvelle saison s'annonce et vous pourrez découvrir au travers de ce BULDO N°15 le travail des bénévoles de votre association. Je les remercie tous pour leur dévouement et je ne peux que vous encourager à nous rejoindre. Le travail ne manque pas et votre engagement ne peut qu'être bénéfique à la pêche et à la protection des milieux aquatiques.

A tous, amis pêcheurs, je souhaite une excellente saison de pêche 2005.

Patrick PACHOT
Président de l'association

Des nouvelles de l'équipe

Les membres du bureau

Président : Patrick PACHOT (Administrateur et Vice-Président de la Fédération de Pêche de l'Ardèche), **Vice-président** : Jean-Paul CORNILLON, **Président honoraire** : André DELOCHE, **Secrétaire** : Michel CHARROIN (Responsable Section Coup), **Trésorier** : Pierre GAUTHIER, **Trésorier adjoint** : Gilles FOUR.

Autres membres : Guy DECULTY (Responsable matériel), Eric TROIN (Responsable Section Mouche), Denis GARNODON (Trésorier Section Mouche), Laurent LEBAILLY (Responsable Section Carpe), Mickaël MEYRAND et Didier MOREL.

Les responsables de rivières

Ay : Pierre MONTAGNE et Pierre PLANTA pour le bas et Julien BEAU pour le haut, **Cance** : Maurice RAFFARD (Trésorier Section Coup) pour le bas et Robert GIRARD pour Annonay, **Crémieux** : Michel BADEL et Gérard PERROT, **Deûme** : Yves GUILLAUME, **Ecoutay** : Rémy GRANGE, **Embrun** : Charles SAUVIGNET, **Lignon** : Bernard JUILLAT, **Limony** : Eric BEAUREGARD, **Ozon** : Gilles FOUR, **Torrenson** : Franck ROUSSELET

Les gardes particuliers

Joseph ABRIAL, Eric BEAUREGARD, Mickaël CHAPELLE, Denis TOURTON, Sébastien FLOURY, Pierre GAUTHIER et Maurice RAFFARD.

Assemblée générale 2004

Compte-rendu assemblée générale du vendredi 10/12/2004 à 19 heures au Château de Déomas

Lâchers et alevinages (2004) : brochets, sandres, gardons, carpes de + de 15 kg, truites AEC, alevins de truites fario. Pose frayères artificielles en février 2004 dont la surface a été doublée. **(2005)** 2 déversements de truites AEC (avant ouverture et vacances scolaires de Pâques) sur Cance Deûme et Limony, gros effort d'alevinage sur la basse rivière d'Ay avec un suivi des résultats par pêche électrique sur 3 ans. Fermeture du Ternay et du lac de Vert après le 28 décembre pour protection des carnassiers déversés, toujours la pose des frayères artificielles au Ternay + efforts importants en déversements : sandres (reproducteurs), brochets (reproducteurs et estivaux), faire du Lac une référence en matière de pêche aux carnassiers.

Animation : Rapport activités des écoles de pêche et remise de médailles et de diplômes. Beaucoup de succès pour la journée jeunes & féminines et pour le 2^{ème} enduro carpe au lac de Vert. Création d'un espace réservé aux jeunes sur ce lac pour l'ouverture de la truite. Plusieurs animations pêche et sensibilisation à la protection des milieux aquatiques, pas de fête de la pêche et de l'eau cette année mais organisation du congrès Fédéral à Annonay le 20 juin 2004 à l'occasion du centenaire de l'association, vœux 2004 votés à ce congrès.

Rapport financier : Après lecture par Pierre Gauthier, trésorier et M. Chanut expert-comptable, les comptes sont approuvés par l'assemblée générale.

Information et communication : Nombreux articles dans la presse locale, mises à jour du site Internet pour « coller à l'actualité », sortie du BULDO n°15, présentation des tarifs des cartes de pêche pour 2005. Nouveau contrat sur l'Ay en cours de rédaction et souhaité par les pêcheurs. Contrat des 3 rivières : malheureusement toujours pas d'actions réalisées, ce contrat semble piétiner et les pêcheurs ne peuvent que le regretter car le bureau a voté une participation financière pour 4 projets dont certains auraient dû démarrer en 2004. Ternay : résultat définitif du laboratoire d'analyses : le poisson ne présente aucun risque pour la consommation humaine, remise à niveau panneautage par gardes particuliers. Début de la réalisation des plans de gestion locaux.

Participation à l'étude sur le barbeau méridional. Interventions sur le terrain : Cance sur parcours mouche le 24 avril, problèmes débits réservés non respectés et travaux en rivière sans autorisation : action en justice qui a donné lieu à une condamnation par le tribunal de Privas; appel du contrevenant jugé le 28 novembre au tribunal de Nîmes qui l'a relaxé de toute poursuite : Recours en cassation par Fédération et AAPPMA. Création avec 11 AAPPMA du département du Comité pour une pêche de loisir responsable et de qualité durable en Ardèche demandant, entre autres, le maintien de la maille à 23 cm. Commission de bassin organisée par la Gaule Annonéenne le 23 avril. Assermentation de deux nouveaux gardes et passage à mi-temps au 1^{er} juillet de notre animateur-gestionnaire. Prêt d'une partie du lot D11 pour un enduro organisé par le Sun Carpe 26 du 23 au 26 septembre. Annulation réserve Deûme proximité Riboulon pour 2005. Projets 2005: continuer les animations..., journée jeunes et féminines au lac de Vert, création d'un parcours : 2^{ième} Catégorie basse Cance / No-kill lancer et mouche avec soutien de populations, ouverture d'un secteur carpe de nuit sur le lot D11.

Interventions : Françoise SENCEY (présidente du SIVU de l'Ay), Hélène WATT, Mickaël CHAPELLE et Vincent PEYRONNET présentent l'étude sur le Barbeau méridional. Louis GAGNAIRE (président du contrat de rivière Cance, Deûme-Déome, Torrenson) développe la méthodologie employée pour la gestion de la ripisylve. Vincent Peyronnet (Fédération de pêche) présente les plans locaux de gestion. Mickaël CHAPELLE présente les animations pêche et sensibilisation à la protection des milieux aquatiques.

Après quelques questions de pêcheurs présents, le Président clôt l'Assemblée Générale et remercie tous les intervenants et participants. Il déplore qu'aucun représentant de la mairie ne soit présent. Il rappelle que l'AAPPMA la Gaule Annonéenne est une des premières associations en nombre d'adhérents du département.

Projet de loi eau et milieux aquatiques

La loi pêche au service de la qualité des milieux aquatiques et du patrimoine piscicole



L'avant-projet de loi sur l'eau et les milieux aquatiques est désormais connu. Il est le fruit d'une grande réflexion menée dans le cadre d'une consultation nationale à la hauteur des enjeux environnementaux. Il intervient après la publication de la loi transposant la Directive Cadre sur l'Eau (DCE). Ce texte fixe des objectifs pour le moins ambitieux en matière de qualité des eaux et des milieux aquatiques. L'objectif, clairement affiché par l'article 1 de l'avant-projet de loi sur l'eau, est « l'amélioration de la qualité des milieux aquatiques en vue d'atteindre les objectifs fixés par les directives européennes, dans le respect des dispositions de la charte de l'environnement ».

Cet avant-projet de loi prévoit néanmoins l'abrogation d'une disposition essentielle du code de l'environnement et qui participe activement de cet objectif. En effet l'article 432-3, issu de la loi pêche, du code précité est proposé à l'abrogation autrement dit à la disparition (art. 9 du Projet d'ordonnance relative à la simplification en matière de police de l'eau, de police de la pêche et du milieu aquatique). Il faut rappeler que cet article décide que : *Lorsqu'ils sont de nature à détruire les frayères, les zones de croissance ou les zones d'alimentation ou de réserves de nourriture de la faune piscicole, l'installation ou l'aménagement d'ouvrages, ainsi que l'exécution de travaux dans le lit d'un cours d'eau sont soumis à autorisation. Le défaut d'autorisation est puni de 18.000,00 euros d'amende.*

L'autorisation délivrée en application du présent article fixe des mesures compensatoires visant à remettre en état le milieu naturel aquatique. Cette abrogation intervient pour des motifs étrangers à la protection du milieu puisqu'il s'agit de simplifier le droit. La simplification du droit est un projet ambitieux et touche de nombreuses branches du droit. Cette volonté, au demeurant louable puisqu'il s'agit de rendre la loi plus lisible par les citoyens, ne doit pas se faire au détriment des intérêts protégés tels que le patrimoine piscicole condition décisive de l'activité de pêche de loisir. Cette suppression est regrettable dans la mesure où cet article présente une double utilité : la prévention des atteintes au poisson, à sa nourriture et à ses frayères et la répression de tels actes.

Un atout pour la réussite des carnassiers

Pose des frayères artificielles et pêche des carnassiers

Avec l'aide de Mickaël CHAPPELLE notre animateur-gestionnaire et de bénévoles de l'AAPPMA, la pose des frayères artificielles a été réalisée tôt en saison le 18 février 2004 pour fournir aux brochets un lieu de ponte. Après la reproduction des brochets, ces frayères ont été nettoyées pour permettre aux gardons de se reproduire.

La surface de ponte a été doublée par rapport à 2003 afin d'augmenter notablement la capacité de reproduction : des frayères supplémentaires ont ainsi été récupérées auprès de la Fédération Départementale de Pêche de l'Ardèche.

Cette démarche s'inscrit dans la volonté du Bureau de faire

du lac du Ternay une référence reconnue en matière de pêche du carnassier. La quantité importante de carnassiers (sandres et brochets) déversée en fin d'année 2003 a marqué le début de notre action. Elle aura permis à un certain nombre de reproducteurs d'être au rendez-vous de la fraie. Mais, il aurait dû en rester plus si certains pêcheurs avaient eu un comportement respectueux en se limitant sur le nombre de prises gardées... Alors, afin de réussir ce projet, le Bureau demande à tous les pêcheurs épris de pêche aux carnassiers d'agir en pêcheur responsable et de s'appliquer ces deux règles de bonne conduite :



Prendre la décision d'augmenter la taille de capture réglementaire de 10 centimètres et de ne conserver que les sandres d'une longueur supérieure à 50 cm et les brochets d'une longueur supérieure à 60 cm. Ce seront ainsi des poissons plus nombreux qui pourront frayer et augmenter de manière conséquente le potentiel piscicole du lac. Savoir se limiter en nombre de captures le jour où tout mord !

Déversements

	2004	2005	Lieux
(*) Truite arc-en-ciel	1 530 Kg	1 330 Kg	Rivières Cance et Deûme, ruisseaux de piémont et lac de Vert
(*) Truite fario	50 000 alevins	45 000 alevins (sélectionnés type méditerranéen)	Rivières Cance et Deûme, ruisseaux de piémont
Gardon	150 Kg		Lac de Vert et lac du Ternay
Sandre	130 Kg	100 Kg	
Brochet	160 Kg	160 Kg	
		500 estivaux	
Carpe	2 spécimens de plus de 15 kg		Lac de Vert

(*) Tous les déversements sont réalisés en conformité avec les préconisations du **Plan Départemental pour la Protection et la Gestion des ressources piscicoles de l'Ardèche**.



Cette année, afin de laisser les poissons s'acclimater et avoir aussi un maximum de reproducteurs pour la fraie, le lac du Ternay et le lac de Vert ont été fermés à la pêche dès le déversement des carnassiers (sandres et brochets), soit le 28 décembre 2004. La pêche réouvrira donc au lac de Vert et au lac du Ternay pour l'ouverture générale en deuxième catégorie soit le 14 mai 2005.

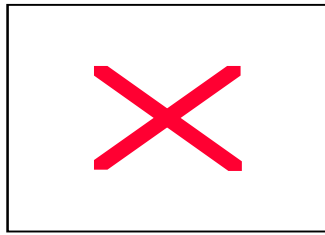
Autrement dit un Ç Plan de Gestion Piscicole Local E

L

\$

% &

(



&

)

% &

\$

% & *) &

&

+ *) &

)

** - * ,

+

+

&

! " # % &

\$

&

(

% &

0

&

1

*

%

)



Le Barbeau méridional ^ IOZtude



C

2

3

4

5

&

2

3

)

+

/

"

+

)

*

(

)

\$

+

,

% &

*

) &

; &

6

*

) &

0,

7

8 & 9

:



Dans un premier temps, une enquête auprès des pêcheurs, confiée à notre association, a permis d'obtenir des informations sur la présence de l'espèce au cours des cinquante dernières années. Sur cette base, riche d'enseignements, dix pêches de sondages et huit pêches d'inventaires ont pu être proposées pour permettre d'affiner son aire de répartition sur les bassins versants de l'Ay, de l'Ozon et de l'Iserand. De plus, les résultats obtenus sur la structure et la dynamique du peuplement piscicole dans son ensemble pourront être comparées aux pêches d'inventaires réalisées en octobre 2000 dans le cadre des études préalables au contrat de milieu de l'Ay, afin



de connaître précisément les impacts engendrés par la sécheresse et la crue de 2003. Ces prospections de terrain associées au recueil des facteurs limitants (phénomènes d'étiage, rejets polluants, obstacles infranchissables, zone de déstabilisation, prélèvements, pompages...) permettront d'établir des pistes de gestion dans un objectif de préservation des populations du Barbeau méridional. Ces propositions qui pourraient être d'ordre réglementaire (pratique de la pêche, mesures spécifiques de conservation du milieu...) ou sous forme de propositions d'actions (débit biologique minimum, amélioration des

habitats piscicoles, des zones de reproduction, de la libre circulation amont aval) pourraient alors être intégrées dans une nouvelle procédure de contrat de rivière et dans les Plans de Gestion Piscicole Locaux. D'une manière générale, les propositions de gestions retenues à l'égard du Barbeau méridional seront bénéfiques à l'ensemble du peuplement piscicole du bassin de l'Ay. Dans l'attente du rendu de l'étude, les premiers résultats confirment déjà la présence de l'espèce à l'aval de Saint Romain d'Ay avec une répartition déstructurée jusqu'aux gorges. Encore un grand merci à l'ensemble des pêcheurs, qui par leur dévouement et leur connaissance accrue du terrain, ont contribué au bon déroulement de cette étude.

Le Syndicat de l'Ay en pleine action

Pour la troisième année consécutive, le SIVU de l'Ay, avec l'aide de partenaires financiers a réalisé une nouvelle action d'entretien des berges sur la rivière d'Ay. Trois secteurs ont ainsi été réalisés : de Minodier au camping de l'Oasis, de Forot à Fertaille et du pont de Préaux au pont de Chifflet, soit environ 3 Km de cours d'eau. Cette action a pour but de redynamiser la végétation rivulaire et de limiter les risques d'embâcles lors d'importantes montées des eaux. En dehors du bénéfice apporté à cet écosystème aquatique, cette opération permet aussi de tisser un lien social autour de l'eau entre les différents utilisateurs du milieu. Lors de la demande d'autorisation d'intervention, les propriétaires riverains ont été sollicités pour confier leurs droits de pêche auprès des deux associations du bassin. Cette démarche conventionnée permet de maintenir l'accès aux berges pour les pêcheurs et d'appliquer une gestion halieutique cohérente.



CONTRAT de rivière

Cance-Deûme/Deûme-Torrenson

Après une longue phase d'études préalables ayant permis de définir les enjeux et objectifs prioritaires du bassin versant. Le Syndicat des Trois rivières a finalisé le contrat de rivière Cance-Deûme-Torrenson à la fin de l'année 2003. Ce dernier a été présenté au Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable le 17 décembre 2003. Le Comité National d'Agrément (CNA) a donné un avis favorable au contrat de rivière en date du 13 janvier 2004.

Le Syndicat, après avoir modifié ses statuts, va maintenant rentrer dans le vif du sujet et démarrer les travaux visant à la protection des milieux aquatiques. Ainsi, dès 2004, certaines communes ont pu engager les premières démarches pour les travaux d'assainissement.

Prévision programme 2005

Démarrage des travaux de restauration et d'entretien de la végétation sur les secteurs définis comme prioritaires : le Riotet, le Malbuisson et la Deûme. Sur ces secteurs, un entretien cohérent va être engagé afin de limiter les risques de formation d'embâcles qui pourraient survenir et entraîner des conséquences en cas de crue.

Démarrage des travaux de lutte contre la Renouée du Japon. C'est une espèce exotique invasive, dotée d'une forte capacité de colonisation. Elle contribue donc à un appauvrissement du milieu et à un impact important sur la tenue des berges. Cinq foyers ont été identifiés sur le bassin versant comme devant être éradiqués en priorité.

La présence d'écrevisses à pieds blancs sur le bassin versant est avérée sur quelques secteurs.. Un inventaire devrait donc être réalisé afin de proposer des mesures de gestion (entretien de la ripisylve, limitation des prélèvements...), de protection (arrêté de



biotope, réserve de pêche...), et des travaux visant à favoriser la reconquête de certains secteurs (programme d'assainissement, restauration des berges...).

Les communes de Quintenas – Roiffieux et Vernosc ont projeté de créer un sentier de randonnée dans la basse Cance en restaurant le pont suspendu de Moulin sur Cance, classé monument historique. Cette opération s'intègre dans un projet touristique (sentier de randonnées et panneaux thématiques) qui permettra de favoriser la découverte de la rivière et de son patrimoine.

Un des autres objectifs réside dans l'appropriation du contrat de rivière par les différents acteurs liés à la gestion des cours d'eau. Les actions prévues pour l'année 2005 passent donc par la publication d'un journal d'information, des actions de sensibilisation auprès des acteurs, des usagers, des scolaires et des élus.

ACTIONS

Sensibilisation

De la Cance à la mer

Au programme, observation d'une rivière, et pêche dans la Cance, découverte du lac de Vert, pêche au Rhône sous le pont de Serrières, et sortie de deux jours à la Ciotat pour découvrir les rivages marins et leurs habitants sous-marins. C'est un très beau programme pêche qu'a pu proposer la Gaule Annonéenne et le G.O.L.A., avec l'aide de Jeunesse et Sports, du Conseil Général et la ville d'Annonay, dans le cadre du Contrat Educatif Local. Du 13 au 17 avril, une dizaine de jeunes ont donc pu découvrir et s'essayer à la patience observatrice du pêcheur. La semaine a été conçue comme une découverte active du milieu aquatique et de la pêche : le matin observation du milieu, analyse de l'eau, recherche de ses habitants...l'après-midi : partie de pêche.

Le partenariat Gaule Annonéenne et G.O.L.A. leur a garanti à la fois une excellente initiation technique et un encadrement habitué à l'animation éducative. Ce stage leur a aussi permis de devenir des pêcheurs autonomes (confection d'une canne à partir de bambou) et de repartir avec un permis de pêche et d'excellents souvenirs de cette semaine originale de vacances au bord de l'eau.

L'enseignement de la pêche



La Gaule Annonéenne en partenariat avec le SIVU de l'Ay a organisé, le vendredi 25 juin, une journée pêche avec les CM1-CM2 de l'école privée de Sarras. En parallèle, les élèves ont pu se familiariser avec les écrevisses américaines du Rhône.

« Le pêcheur d'images »

Du 26 au 30 avril, la Gaule Annonéenne a été sollicitée par le G.O.L.A. pour encadrer des animations sur le thème de l'eau dans le cadre d'une classe de découverte en provenance du massif de la Chartreuse. L'objectif était de faire découvrir à ces classes de CM1 et CM2 la vie de la rivière et les activités humaines qui lui sont liées. C'est donc sur le chemin qui mène au lieu dit « Les sables », que les cinquante enfants ont débuté la semaine en appréhendant la rivière au travers d'un jeu de piste. Une fois arrivé au bord de l'eau, chaque groupe a dû reconstituer le puzzle, issu des indices, pour obtenir des renseignements sur la situation géographique du bassin versant de la Deûme et des activités humaines qui lui sont liées. Après s'être imprégnés de cet environnement, les jeunes ont

regagné les locaux du Grand Mûrier, où ils avaient élu domicile, en ramenant un peu d'eau issue de la rivière afin d'élaborer un aquarium. Après une bonne nuit de sommeil, les jeunes ont pris de la hauteur en direction de Vanosc pour étudier dans les moindres détails le ruisseau des Usclats afin d'appréhender toute la complexité d'un écosystème aquatique. Chaque groupe a ainsi pu aborder des thèmes aussi variés que la qualité de l'eau, les végétaux, les insectes et les poissons. Au retour, les quatre équipes ont profité de l'aquarium pour reconstituer ce milieu de vie, à partir des cueillettes élaborées au sein des ateliers. Cette vitrine est devenue, par la suite, un lieu d'expérimentation et d'échange lors de la retranscription du travail de chaque équipe à l'ensemble du groupe.

La nature à la pêche



A la demande de l'école publique de Villevo-cance, notre animateur a répondu aux nombreuses questions préparées par les élèves de CM1 et CM2 sur l'organisation de la pêche. Ce premier contact s'est poursuivi par une autre après-midi de découverte de la vie aquatique dans le Malbuisson tout proche. Des prélèvements y furent effectués : vers d'eau, vers de vase ou crevettes observés ensuite à la loupe. A partir de leurs observations,

les élèves ont ensuite pu confirmer que l'eau était de bonne qualité pour la vie piscicole.

Centre aéré Sarras-Ozon



C'est durant la dernière semaine de juillet, que le centre aéré de Sarras - Ozon a reçu la visite des animateurs de la Gaule Annonéenne et du SIVU de l'Ay pour deux journées de découverte sur le thème de l'eau. C'est tout d'abord à partir d'un jeu de piste élaboré au bord de l'eau, que les jeunes sont partis à la recherche d'indices, qui une fois reconstitués, ont déterminé le maillon de la chaîne alimentaire auquel ils appartenaient. Après beaucoup d'efforts et de réflexions, les quatre groupes ainsi définis se sont répartis sur des ateliers thématiques afin d'acquérir des connaissances supplémentaires sur ce qui était devenu le nom de leur équipe. Chacun était ainsi tenu de récupérer des éléments caractéristiques de leur maillon et de reconstituer ce milieu de vie dans un aquarium. Cette vitrine leur a servi de support lors de la retranscription de leurs ateliers devant les autres groupes. Pour clôturer ce thème, les jeunes se sont ensuite incarnés en algues, insectes aquatiques, poissons, oiseaux, batraciens ou mammifères des bords de rivières pour aborder et reconstituer, grandeur nature, une chaîne alimentaire souvent complexe et fragile.

Journée formation



Dans le cadre des formations qu'elle propose aux animateurs sportifs et socio-éducatifs du département, la Direction Départementale de Jeunesse et Sports propose des approches méthodologiques et thématiques relatives à l'environnement. Après la gestion des déchets, puis VTT et jardins, les stagiaires ont pu aborder le thème de « L'eau, la rivière et la pêche ». Une quinzaine de personnes venues de toute l'Ardèche se sont donc retrouvées le mardi 20 avril à St Romain d'Ay et à Ardoix pour 8 heures de formation continue, encadrées par le SIVU de l'Ay et la Gaule Annonéenne. Ces journées permettent aux différents animateurs locaux de mieux se connaître et de constituer au fil des rencontres un véritable réseau au sein duquel documents, techniques et compétences peuvent s'échanger, pour le plus grand profit des enfants et des jeunes qui leur sont confiés.

Une histoire d'eau



D'où vient l'eau ? Où va l'eau du ciel ? A quoi sert-elle ? A travers les quatre ateliers : pluie et grêle – brouillard et nuages – l'eau s'infiltré et ruisselle – l'eau est consommée par l'homme, les élèves de CE2 et CM1 de l'école publique de la Lombardière ont pu, par l'expérimentation, échanger et améliorer leurs connaissances



techniques sur le cycle de l'eau. Après la mise en commun autour d'une maquette, eut lieu la présentation d'une très intéressante cassette intitulée « Ma petite planète chérie »

Quand les écoles « barbotent » dans l'Ay

Dans le cadre de l'étude sur le Barbeau méridional, l'ensemble des écoles du bassin de l'Ay a été invité à participer aux pêches d'inventaires. Emballées par cette proposition, quatre écoles du bassin ont répondu présent. C'est donc un peu plus de 150 enfants qui ont pu découvrir de façon concrète la richesse piscicole de leur rivière. Après s'être interrogés sur la technique de capture appliquée, ces jeunes naturalistes ont pu s'émerveiller au contact des poissons qu'ils ont appris à reconnaître. Une pêche d'inventaire devrait être reconduite en 2005, tout spécialement pour les écoles n'ayant pu participer à celles

de cette année. Voici le récit de l'école catholique d'Ardoix rédigé dans le cadre de leur journal :
« **L'ardoise d'écolier** »

« Le mardi 28 septembre nous sommes allés à la rivière d'Ay. Avec tous les enfants de l'école, nous sommes partis à travers la campagne, sur des sentiers balisés par Daniel le papa de Nathan et Romane. Arrivés à la rivière, nous avons été accueillis par Hélène Watt, Mickaël Chapelle et Bernard Bourbon. Nous sommes descendus au bord de la rivière, pour assister à une pêche électrique pour endormir les poissons. Les poissons ont ensuite été mesurés et pesés. Avec des lunettes spéciales, nous avons pu voir les poissons dans l'eau. Nous avons observé des truites, des vairons, des gardons, des chevesnes, et des perches soleil, qui elles n'ont pas le droit d'être là, car la rivière n'est pas leur milieu de vie, et qu'elles mangent les autres poissons. Nous avons appris du vocabulaire spécifique ; alevins, mucus, branchies. Nous avons réfléchi à l'origine de l'oxygène dans l'eau. A seize heures trente, nos parents sont venus nous chercher. Merci pour cette belle demi-journée, riche de découvertes. »

Concours dessin

Suite aux résultats du concours de dessin lancé à l'occasion du centenaire de l'association, l'ensemble des élèves des classes de Mme NEIME de l'école L.Baldi de Villevoiance et de Mme PLEYNET de l'école Van Gogh de la Lombardière à Annonay se sont vu remettre le permis de pêche 2004, le timbre du lac de Vert et des cannes à pêche lors d'une journée pêche organisée au lac de Vert. Encore un grand bravo à tous ces jeunes talents. Leurs œuvres sont présentées en pages 16-17.

Manifestations

Une nouvelle jeunesse pour le lac de Vert

Depuis son lancement en 2002, les journées réservées aux jeunes...et aux femmes, font des heureux(ses). Cette année, ils étaient encore plus nombreux à se retrouver sur les berges du lac de Vert pour profiter des quelques trois cent truites lâchées pour l'occasion (66 participants, dont 9 concurrentes). La remise de lots à l'ensemble des participants clôtura la matinée de pêche. Un classement par classe d'âge a permis de dévoiler les talents de Christian GIROUX dans la catégorie des moins de 12 ans, Rémi MILANDE pour les 12-14 ans et Frédéric MONTAGNE (vainqueur du concours fédéral 2004) pour

les 14-16 ans. Un grand bravo à tous et un grand merci à nos gardes particuliers pour leur dévouement. Rendez-vous le **Samedi 23 avril** au matin, pour l'édition 2005.

Rencontre amicale avec Tournon

Cette année, c'est Annonay qui recevait les pêcheurs au coup de Tournon pour la traditionnelle rencontre amicale. C'est accompagné d'un bon pique-nique au bord du lac de Vert, qu'une trentaine de participants ont pu ainsi taquiner le gardon. Un grand bravo à Tournon qui repart avec le trophée 2004.

2^{ème} Enduro Carpe

Pour la 2^{ème} année consécutive, les pêcheurs à la carpe étaient réunis à Vernosc. Durant 72 heures, sept équipes de deux

pêcheurs du Rhône, de l'Isère, et de l'Ardèche, ont essayé de séduire les beaux cyprinidés du lac de Vert. Cette année, la section carpe de la Gaule Annonéenne a misé sur la qualité en limitant le nombre de participants. Les résultats furent à la hauteur avec 28 poissons retirés de l'eau pour ensuite y retourner après enregistrement du poids, des mensurations et bien sûr la photographie. Si la plus petite prise ne pesait qu'un kilo et demi, la plus belle affichait un poids respectable de 13,66 Kg. Le classement a donc fait état de 28 prises pour un poids total de 150 Kg.



Des carpistes sur le lot D11...

Du 23 au 26 septembre 2004, une compétition amicale, organisée par le Sun Carpe 26 sous la houlette de son dynamique Président Fernand DE CASTRO, s'est déroulée sur le lot D11 sur la commune de Laveyron. Ce lot est géré par l'AAPPMA La Gaule Annonéenne. Fernand nous raconte :



« C'est dans une ambiance chaleureuse et décontractée, malgré une météo catastrophique, vent du Nord à plus de 80 km/h en rafale, pluie et faible température, que 22 carpistes se sont retrouvés pour l'enduro du Sun Carpe 26.

Dès le jeudi soir, les poissons répondaient présents par une belle commune de 9 kg prise 10 minutes après le début de cette sympathique compétition. La suite fut encore plus réjouissante, avec 64 prises pour 208 kg au total. Soit une moyenne assez faible de 3 kg 250, mais qui présage

néanmoins d'un avenir prometteur et d'un très beau secteur de reproduction. La plus belle de ces dames affichait tout de même les 15 kg. Les silures étaient eux aussi au rendez-vous, ce qui a pimanté l'épreuve par d'épiques sorties en bateau. Je tiens à remercier très chaleureusement et sincèrement, pour son aide à l'organisation et les diverses autorisations, la Gaule Annonéenne, avec qui, je l'espère, nous organiserons d'autres manifestations plus prestigieuses.

Merci également à la municipalité de Laveyron, de Saint-Vallier et au Relais de Mailles qui nous ont permis d'utiliser leurs structures communales. Cet enduro s'est terminé par une paella conviviale et réchauffante malgré la température hivernale... »





" Coup "

Cette année encore, l'école de pêche au coup affichait complet. Les quatorze enfants qui ont eu la chance de suivre cette formation auront apprécié les trois séances en salle où les leçons illustrées laissèrent place à la dextérité de l'application. Connaissance du poisson, choix du flotteur, fabrication du bas de ligne et équilibrage de la plombée furent autant d'indications précieuses lors de la mise à l'eau. Les cinq autres demi-journées passées sur les berges du lac de Vert, auront suffi pour dévoiler, aux enfants, l'attrait de cette pêche.

Concours fédéral au Pouzin : Encore un grand bravo à Rémi MILANDE, Pierre DARINI, Jimmy MARION qui occupèrent respectivement les trois premières places du classement jeunes et à André DELOCHE qui finit à la troisième place du classement général adultes.

" Mouche "

Durant les 9 séances du mercredi après-midi, les adeptes de la pêche à la mouche ont pu réaliser de multiples imitations d'insectes plus vraies que nature. Ils ont aussi pu développer leurs connaissances sur les milieux aquatiques, s'initier à la maîtrise du lancer, la délicatesse du posé et le repérage des postes. Apprentissage qui deviendrait très vite un frein à l'épanouissement dans cette technique de pêche sans l'aide de pêcheurs expérimentés.

24 Janvier : Concours départemental de montage de mouches artificielles à Saint Sauveur de Montagut : Un grand bravo à Paul ZACHARIAN qui s'illustra à la deuxième place et à Denis GARNODON qui remporte le concours adultes.

" Programme 2005 "

Débutants, confirmés, enfants de plus de 9 ans, adultes, quelles que soient vos aspirations, que vous souhaitez devenir pêcheur aguerri ou que vous soyez à la recherche de sérénité, la pêche est un immense terrain de jeux, d'aventures et de vie que La Gaule Annonéenne souhaite vous faire découvrir au travers de ses écoles de pêche agréées. Nous vous rappelons que tout le matériel nécessaire est fourni la première année (outils de montage, cannes à pêche, cuissardes). La cotisation 2005 est fixée à seulement 20 pour les moins de 16 ans et à 30 pour les autres. Pour tous ceux qui souhaitent y participer, n'oubliez pas de vous inscrire chez le détaillant d'articles de pêche « L'HOMME DES BOIS », contactez-nous au 04 75 67 65 70, ou sur notre site internet (formulaire d'inscription spécifique).

La carpe à la bouillette

Une nouvelle école de pêche vient de naître au sein de La Gaule Annonéenne : l'école de pêche de la Carpe, animée par Laurent LEBAILLY. Cette école de pêche s'adresse à tous ceux qui sont intéressés par cette technique, jeunes ou adultes. Elle a débuté par des cours théoriques en salle, le 2 novembre 2004 à 21 h, au local de l'association. Les cours auront lieu un mardi sur deux, et se termineront le 17 mai. Lors de ces cours, adaptés aux niveaux de connaissances des participants, les thèmes suivant seront abordés : les différentes techniques de pêche de la carpe, les montages, le repérage des postes, l'amorçage, les techniques de pêche et les astuces. Lorsque le temps le permettra, des sorties de pêche seront organisées sur différents sites. Des rencontres amicales auront lieu avec les clubs Carpe de la région.

La truite à la mouche

Nous vous proposons aussi de nous rejoindre dans le cadre de l'école de pêche à la mouche. Le programme 2005 est riche et varié avec plus de 15 cours prévus, avec entre autres, le montage de mouches de pêche, des sorties découvertes en rivière et lacs, l'apprentissage du lancer en salle et en réservoir, l'apprentissage de la pêche en réservoir et une grande nouveauté pour 2005 : des sorties à la journée où l'on partira à la quête de la truite dans des rivières sauvages comme le Doux, l'Eyrieux ou encore la Loire.

La Gaule Annonéenne vous propose aussi des formations de pêche au coup. Avec un cycle de sept séances (3 en salle et 4 au bord de l'eau), une équipe dynamique et qualifiée de pêcheurs vous propose une formation vous permettant d'acquérir une autonomie dans l'apprentissage de ce qui risque bien de devenir une passion ! Au programme : connaissance du milieu aquatique, approche théorique de la pêche au coup (montage des hameçons, des plombs, confection d'une ligne, choix et réalisation des amorces, montage des lignes) et pratique des techniques de pêche sur les berges du lac de Vert. Ouvert à tous, ces cours se dérouleront en mai et juin 2005, les mercredis de 14H à 17H.

BREVES

Congrès fédéral

... et centenaire de la Gaule Annonéenne



A l'occasion de son centenaire, l'AAPPMA la Gaule Annonéenne a organisé le congrès fédéral le 20 juin 2004 au théâtre d'Annonay. Les bénévoles de l'association s'étaient fortement mobilisés pour faire de cette journée une réussite. Après un accueil « à l'ardéchoise » sous le préau de la Cour des Cordeliers, les quelques deux cents congressistes débattirent pendant presque 3 heures et les interventions furent nombreuses. Pour en citer quelques-unes : la gestion de la qualité et surtout de la quantité d'eau (l'historique des

France, la nouvelle loi sur l'eau, les vœux des associations ardéchoises, l'intervention du député-maire questionné par les représentants des associations, etc.

A la fin des débats, Guy DECULTY et Joseph



cent ans de La Gaule Annonéenne développé par le Président de la Gaule Annonéenne permet de voir - non sans regrets - que les préoccupations des pêcheurs n'étaient pas nouvelles, l'évolution du fonctionnement de la pêche en

ABRIAL, deux bénévoles particulièrement dévoués de votre association reçurent la médaille Fédérale. Félicitations aux récipiendaires.

Après le vin d'honneur offert par la mairie d'Annonay, les congressistes rejoignirent la salle des fêtes pour prendre le repas et découvrir une exposition retraçant l'histoire de la Gaule Annonéenne. Un film réalisé en super huit dans les années 70 fut aussi projeté pendant le repas. Le spectacle de magie humoristique « Magic Pêche » mis au point et présenté par le secrétaire Michel CHARROIN anima la fin du repas. Puis, vint le moment du départ, un cadeau fut offert par l'association à tous les participants, les dames se virent offrir en plus une plante fleurie. Rendez-vous pour le congrès 2005, à Viviers.

En résumé, un grand et beau succès pour cette journée grâce à l'engagement de tous.

Un nouveau local

Suite à une nouvelle effraction avec vol et dégradations (la troisième en 6 ans) du local situé à la Maison des Associations, cité du Zodiaque, le Bureau de votre association a dû malheureusement abdiquer et prendre la décision de déménager son local. Le Président a sollicité en urgence un entretien avec M. le Député-Maire d'Annonay. M. Patrick PACHOT et Jean-Paul CORNILLON ont rencontré M.Gérard WEBER le 12 mai 2004 pour trouver une solution permettant à votre association de travailler dans des conditions sereines : le message est bien passé puisque notre demande a trouvé rapidement un écho favorable.

Votre association est donc maintenant installée dans un nouveau local très convivial, qu'elle partage avec le groupement philatélique d'Annonay. Notre nouvelle adresse :

A.A.P.P.M.A La Gaule Annonéenne - École maternelle - Bernaudin - 07100 ANNONAY

Réglementation

Réserve de pêche sur la Deûme

La réserve située derrière le parc Riboulon est à présent supprimée. Les panneaux de signalisation ont été enlevés cet automne par nos gardes particuliers.

Nouvelle maille

Attention, la taille de capture réglementaire du Black-Bass est passée de 23 à 30 centimètres. Désormais, tous poissons capturés n'atteignant pas cette taille devront être remis à l'eau avec la plus grande précaution. Cette nouvelle réglementation est applicable dès 2005 sur l'ensemble du territoire national.



A vos cannes

Un nouveau parcours de nuit pour les carapistes sur le lot D11. En effet, suite à une forte demande des pêcheurs, la Gaule Annonéenne a souhaité ouvrir un nouveau

parcours de nuit au niveau d'Andance, et ce sur les deux berges du Rhône. Côté Ardèche, le parcours se situe entre le pont d'Andance et l'embouchure du ruisseau de Thorrenson, à l'exception du lotissement des Clots. Côté Drôme, le parcours s'étend de la rue des pêcheurs jusqu'à l'embouchure du ruisseau du Bancel.

Vandalisme

Nous déplorons à nouveau la détérioration de plusieurs panneaux signalant la réserve du Ternay. Compte tenu de la répétition de ces actes, une plainte a été déposée par l'association. En effet, de tels actes coûtent de l'argent à tous les pêcheurs et du temps aux bénévoles.

Travaux sans autorisation

La cour d'appel de Nîmes a annulé la condamnation établie par le tribunal de grande instance de Privas à l'encontre d'une société gérante de micro-centrales sur la basse Cance. La Fédération de Pêche de

l'Ardèche et l'AAPPMA la Gaule Annonéenne ont engagé un pourvoi en cassation.

Scierie et sciure

Malgré nos nombreuses interventions (qui avaient semble-t-il abouti), nous apprenons que le stockage de la sciure se poursuit de nouveau dans le lit de la Cance à Vocance. N'y a-t-il aucun suivi de la part des autorités compétentes ? De quoi user la volonté de bénévoles soucieux de la protection des milieux aquatiques...

Ruisseau du Crouzet

Deux ans et demi après avoir signalé la pollution du Crouzet, à Vocance, et malgré l'instauration d'un contrat de rivière, ce ruisseau reçoit toujours les effluents non maîtrisés du hameau de Gaud au détriment de notre élément le plus cher : l'eau. Affaire à suivre, pour combien d'années encore...

Ne laissons pas nous envahir



La jussie ou ludwigia est une plante vivace aquatique originaire d'Amérique du Sud ou du Sud des Etats-Unis. Vendue chez nous au départ, pour la décoration des aquariums ou des bassins, elle est devenue une redoutable envahisseuse des milieux naturels humides et aquatiques calmes. Elle produit de longues tiges se développant horizontalement dans l'eau. Des racines blanches et spongieuses se développent sur les tiges immergées. La floraison débute en été et se poursuit longtemps; elle a un effet remarquable par la taille relativement grande des fleurs et par leur couleur d'un jaune très lumineux. En milieu humide, cette plante se développe très rapidement pouvant doubler sa masse toutes les 2 à 3 semaines. Disséminée en France au milieu du XIX^{ème} siècle dans les régions landaise et languedocienne, sa prolifération s'est étendue vers le Nord, envahissant les lieux humides calmes jusqu'au-delà de la frontière belge. En Ardèche, la plante est identifiée depuis septembre 2004 à Bourg Saint-Andéol (www.stop-jussie.org). Sous forme d'herbiers très denses, voire inextricables, elle élimine les plantes servant d'abri et d'alimentation à la faune aquatique. Sa décomposition entraîne un important déficit en oxygène nuisible aux habitants des lieux. Le pouvoir invasif redoutable de la jussie est dû surtout à la très grande difficulté, voire l'impossibilité de s'en débarrasser. C'est pourquoi la Fédération de Pêche de l'Ardèche a lancé une enquête à l'échelle départementale sur la prolifération de cette espèce. Si vous pensez avoir identifié cette plante, n'hésitez pas à contacter la Fédération en téléphonant au 04 75 66 38 80.

Grand jeu concours

Dans le cadre de son centenaire, l'association a souhaité interroger les écoles du bassin sur leur appréhension de la protection des milieux aquatiques. Attachés à développer l'observation, la réflexion et l'expression, indispensables à la connaissance et la liberté de pensée de l'enfant, nous leur avons proposé, au moyen d'un concours, d'instaurer un dialogue avec le milieu naturel à partir duquel chacun pense, échange, communique et réagit. Les enfants devaient réaliser un dessin, écrire un texte relatif aux poissons, qui pouvait être imaginaire, fantastique, vécu, humoristique...ou un poème et enfin répondre à un questionnaire. Voici les dessins et les textes des lauréats :

ECOLE VAN GOGH – La Lombardière - 07100 Annonay - Madame PLEYNET



Il pleut, il mouille
Petite grenouille
Veux-tu que je te chatouille ?
Petite fripouille
Veux-tu que je te gratouille ?
Ouille ouille ouille
Qu'est-ce que tu mâchouille ?
Des nouilles ?

Je vais à vélo
Au bord du ruisseau
Je fais des petits bateaux
Qui partent au fil de l'eau

ECOLE L.BALDI – Le village – 07690 Villevoiance – Madame NEIME



Simon TALAS et Coralie DESGRAND



Lise BONNET



Amélie DUCHAMP, Marion BONNET et Manon TAMINIAUX



Emma BONNET



Justine CLAUDE, Théo JUNIQUE et Morgane VEIGA



Maïlys CHAZOT



Alison DEDINGER, Marc DESPAX et Anaïs TAMINIAUX



Laura GAMON



Teddy NICOLI, Enzo REVERCHON et Angélique BRUNEL



Pauline DEYGAS



Dylan COMBETTE et Gabriel MER



Florie TOULARASTEL

Les textes à lire : « **Une histoire de poisson** (Emma), **Jolie petite rivière** (Lise, Alison, Marc et Anaïs), **Le pêcheur et les enfants** (Justine), **La vie dans nos rivières** (Amélie), **Attention aux poissons** (Teddy), **Le trésor** (Florie, Dylan et Gabriel) » sont à découvrir sur notre site Internet : www.annonay-peche.com

ADRESSES UTILES

AAPPMA La Gaule Annonéenne

Cité de Bernaudin – Ecole maternelle
07100 ANNONAY
Tél : 04 75 67 65 70 – 06 70 36 21 39
Internet : www.annonay-peche.com
E-mail : info@annonay-peche.com

Président de l'AAPPMA

Patrick PACHOT

Animateur-Gestionnaire

Mickaël CHAPELLE

Fédération Départementale de Pêche de l'Ardèche

Innoparc, avenue Marc-Seguin
07000 PRIVAS
Tél : 04 75 66 38 80
Fax : 04 75 66 38 82

Garde C.S.P.

Laurent MENDRAS
Innoparc, avenue Marc-Seguin
07000 PRIVAS
Tél/Fax : 04 75 66 05 36
Portable : 06 72 08 15 54
E-mail : bd07@csp.environnement.gouv.fr

Responsable de la publication

Patrick PACHOT

Comité de rédaction

Patrick PACHOT
Jean-Paul CORNILLON
Mickaël CHAPELLE

Maquette, graphismes

Mickaël CHAPELLE

Photos

Jean-Paul CORNILLON
Mickaël CHAPELLE
SIVU de l'AY
Syndicat des trois rivières

Imprimerie Betinas - Annonay

Tirage : 1000 exemplaires



DATES A RETENIR

Déversement de truites

Samedi 26 février 2005

Rivière	Rendez-vous	Heure
Ay	SARRAS - Le gué	8H00
Ozon	ARRAS - Pont RN 86 SECHERAS - Misery CHEMINAS - Le pavé	8H15 8H45 9H15
Ay	ARDOIX - Place du jeu de boule	9H45
Embrun	ROIFFIEUX - Fély - cabine téléphonique (1 seul point)	10H15
Lignon	ROIFFIEUX - Pont de la bique (1 seul point)	10H45
Cance	ANNONAY - Place Gaston Nicot	11H00
Deûme	ANNONAY - Marmaty BOULIEU - Usine de tissage (TQ)	11H15 11H30
Crémieux	PEAUGRES - Place de l'église	13H30
Limony	LIMONY - Forez	14H30
Ecoutay	St DESIRAT - Mas du moulin	15H00
Torrenson	St ETIENNE DE VALOUX - Place de l'église (1 seul point)	15H30

Au vu des travaux sur la D221, le circuit a été modifié et le rendez-vous de la tour d'Oriol supprimé.

Samedi 16 avril 2005

Deuxième lâcher de truites surdensitaires uniquement sur la Cance, la Deûme et le Limony. Les heures et lieux de rendez-vous vous seront communiqués par voie de presse.

Les autres cours d'eau seront repeuplés en alevins de l'année.

Prévoir des seaux et des arrosoirs remplis d'eau (avec couvercles). Tout pêcheur qui voudra suivre et aider au déversement pourra rester en contact avec le camion par CB sur le canal 30 ou 31.

Etre bien à l'heure au lieu de rendez-vous, merci.

Lac de Vert

Pour l'ouverture, puis les vendredis 18 et 25 Mars, 1^{er}, 8 et 22 Avril.

Lac de Vert : les dates figurent sur le règlement lors de l'achat du timbre

Remerciements pour leur précieuse collaboration à l'ensemble des membres du bureau

expert

TV HIFI MULTIMEDIA ELECTROMENAGER



Tél. 04 75 67 06 30

Route de Lyon – 07430 DAVEZIEUX

MARTEL

MOTOCULTURE

Un professionnel multi-marques
à votre service

REPARATION
VENTE NEUF
et OCCASION

42220 SAINT-JULIEN-MOLIN-MOLETTE
Tél. 04 77 51 56 62
Fax 04 77 51 53 90



RHONE-ALPES Tp

Terrassements Travaux Publics
Démolitions en tous genres
Location de matériels

PAE DE MARENTON

07100 ANNONAY

Tél. 04 75 33 05 35 - Fax 04 75 33 26 23

N° TVA INTRACOMMUNAUTAIRE : FR 96 401 471 776

BADIOU

SIGNALÉTIQUE

ENSEIGNES-PANNEAUX-GRAVURE

04 75 33 15 40

Mall : badiou@ardequip.com

DELOLME VINCENT

TRAVAUX PUBLICS
TERRASSEMENT
CANALISATIONS
BRISE-ROCHE...

PARTICULIERS
ENTREPRISES

Le Chapelain - 07250 QUINTENAS ☎ 04 75 34 58 72

BETINAS

B.P. 137 • 07104 ANNONAY CEDEX

De la création à l'impression

- Prospectus et chemises quadrichromie
- Imprimés administratifs
- Imprimés informatiques
- Travaux publicitaires

Imprimerie
Tél. 04 75 33 23 11
Fax 04 75 67 73 92
betinimp@betinas.com

Papeterie
Tél. 04 75 33 23 11
Fax 04 75 67 64 69
betinpap@betinas.com

APPIA

ISARDRÔME

**TRAVAUX DE VOIRIE, VRD, ENROBÉS
SOLS INDUSTRIELS ET SPORTIFS**

101, avenue du Port – Salaise-sur-Sanne
38556 SAINT MAURICE L'EXIL Cedex
Tél. 04 74 29 65 24



LA GAULE Annonéenne

Carte piscicole



- Eaux de première catégorie.
- Eaux de deuxième catégorie.
- A.A.P.P.M.A. voisines.
- Risque d'assèchement.
- Parcours sans tuer (No kill)
- Non géré par une AAPPMA
- Parcours pêche de nuit : Carpe